



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC

Compte rendu du CODIR du 26 janvier 2018

Présents : Jean-Marc Peuvrez, Jean Nourry, Dominique Chastagner, Thierry et Monique Defrance, Béatrice et Sylvain Valeyre, Lydéric Horber, Michel Devin, Rémi et Jérôme Berthelot.

Excusés : Michaël Koza, Josiane Peres.

Démissionnaires : Alain Lassignardie et Michaël Bourges.

Début de la réunion 20h

Accès à la maison des comités :

Le mode gestion du CDFAS ayant changé, l'accès à la maison des comités ne sera plus libre, mais soumis à l'utilisation de badges (pour l'accès au parking et celui du bâtiment). Il est attribué deux badges par comité. J'ai déposé une demande pour obtenir plusieurs badges (même payants) car nous ne pouvons pas fonctionner ainsi. Il nous faudrait au minimum 5 badges supplémentaires.

Une réunion est prévue mardi 30 janvier à 18h, j'y serai présente.

Assemblée générale : elle sera électorale, un nouvel appel à candidature sera fait.

Championnat de France salle : tous les championnats sont déjà réservés jusqu'en 2021, soit après le changement de comité directeur.

Nous ne pouvons pas postuler en laissant les suivants assumer.

Trophée des mixtes :

Afin d'amener des archers à aller en compétition, la fédération propose la création d'un « Trophée des mixtes » :

Ce sera un tir loisir par équipes mixtes.

Une information détaillée va être envoyée aux clubs.

Pour faciliter la mise en place, le département propose de défrayer les clubs organisateurs (blasons, pot de fin de concours, récompenses)

Les Comptes

Comptes de résultat

Ils ont été vérifiés le 6 janvier.

Nous passons au vote : contre 0, abstention 0, pour 11

Les comptes de résultats sont approuvés à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Vote : contre 0, abstention 0, pour 11

Budget approuvé à l'unanimité.

Suite à la modification de gestion du CDFAS, un nouveau règlement pour les réservations de salles, de repas et d'hébergement est mis en place. Attention en cas d'annulation de réservations il faudra s'y prendre longtemps à l'avance sous peine de régler la totalité des frais.

Campagne CNDS :

Elle va débiter le 15 février.

AG de la fédération

Le vendredi Jérôme représentera le département à la réunion des comités départementaux et Jean le samedi pour l'AG

Commission sportive

Une demande de Villiers le Bel pour l'organisation du CD salle 2019, mais il y a déjà une demande du Plessis-Bouchard, Villiers le Bel pourrait organiser en 2020

Cette année, 183 archers inscrits au CD salle.

La demande pour les poussins a été repoussée, car cela va à l'encontre des directives de la fédération.

Par contre, il faut inciter les clubs à les accepter sur leurs concours normaux (quitte à prêter des cibles adaptées)

Stages prévus par la commission sportive pour la saison 2018-2019 :

Un stage archer (une journée)

Un stage arcs à poulies (une journée)

Un stage perfectionnement arc classique (trois demi-journées)

La communication doit se faire très tôt.

Une demande des clubs : formation spécifique à l'encadrement des poussins et benjamins :acceptée.

Commission parcours

Jean-Marc nous présente son projet de stage 3D, encadré par Françoise Perrinel.

Maximum 15 participants, coût : 30€ (repas compris)

Il faudra faire des préinscriptions.

Commission jeunes

Regroupement : trop peu de participants, il faudra faire un sondage auprès des jeunes et des clubs pour connaître leurs souhaits.

La DDJ : le nombre d'équipes engagées reste faible. Un cahier des charges doit être mis en place.

Lors de la réunion à la Ligue, la dernière étape pour les « petits bouts » a été attribuée à Montmorency.

Commission formation :

la réunion régionale a été prévue à une heure tardive et trop loin. Thierry n'a pu s'y rendre et a proposé d'y participer par skype : cela ne s'est pas fait.

Commission communication

On est à la recherche d'une personne voulant bien se charger de la maintenance du site.

Commission arbitres :

Le département compte un nouvel arbitre : Béatrice Valeyre.

Commission matériel

Les tentes du département seront mises à disposition d'Ecouen et de Montmorency (trois tentes pour chacun)

Un chrono tir ne fonctionnant plus, il va être envoyé en réparation.

Calendrier :

8 février : AG du département

6 avril : prochain CODIR

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 22h30